



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le jeudi 27 octobre 2022

Mois sans tabac 2022

Attaquer le vapotage, c'est fragiliser la lutte contre le tabagisme #vaperesponsible

Jamais le vapotage n'a été à ce point mis en cause, y compris dans les publications des pouvoirs publics. Plusieurs enquêtes le montrent : l'opinion elle-même doute de son intérêt. Ses 3 millions de consommateurs, anciens fumeurs adultes, se seraient-ils trompés ? Et avec eux Santé publique France, qui le considérait encore récemment comme l'outil le plus efficace et le plus utilisé pour quitter le tabac ? Il est urgent de reconsidérer le vapotage comme une solution et non comme un problème.

Les chiffres de Santé publique France publiés à l'occasion du Mois sans Tabac 2022 indiquent une stabilisation du nombre de fumeurs quotidiens depuis 2019 avec un taux de 25,5 %¹. Un chiffre qui maintient la France dans les pays disposant de l'une des prévalences tabagiques les plus fortes de l'Union européenne, après la Grèce et la Bulgarie, malgré les prix les plus élevés de l'Europe continentale. Or le tabac est responsable de 75 000 décès par an dont 45 000 par cancers évitables.

Arrêter le tabac est une démarche très personnelle et souvent difficile. Pour sortir de leur dépendance à la cigarette, les fumeurs ont à leur disposition une palette d'outils parmi lesquels la cigarette électronique. Il n'y a ni produit miracle, ni solution unique. Depuis plusieurs années, le vapotage a ainsi permis à des millions de fumeurs de relever le défi.

Certes, le succès rapide du vapotage soulève de nouvelles problématiques. En particulier, depuis plus d'un an, le phénomène « Puff » inquiète à juste titre car certains produits, leur marketing et leur commercialisation, ne respectent pas la réglementation en vigueur.

Pour autant, la réponse ne peut être la condamnation de toute la catégorie. A l'approche de l'édition 2022 du Mois dans Tabac, le vapotage a quasiment disparu des solutions proposées aux fumeurs. Comment peut-on considérer la nicotine contenue dans des produits pharmaceutiques comme un soutien, et celle des vapoteuses comme une menace ? Pourquoi évoquer sans cesse des risques d'« effet-passerelle » du vapotage vers le tabac alors que dans l'écrasante majorité des cas, le chemin est bien l'inverse ?

Notre conviction est que la France et l'Europe n'atteindront pas leurs objectifs ambitieux contre le cancer sans s'appuyer sur le vapotage. Dans le même temps, et plus que jamais, nos

¹ <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2022/7eme-edition-de-mois-sans-tabac-inscrivez-vous-des-maintenant-pour-relever-le-defi>

entreprises ont besoin des pouvoirs publics pour impulser des évolutions réglementaires indispensables afin de répondre aux questions légitimes que se posent les Français.

Il est aujourd'hui indispensable de :

- **Protéger les mineurs.** France Vapotage demande le respect absolu de la loi : la vape s'adresse exclusivement aux fumeurs adultes ;
- **Assurer la sécurité des 3 millions de consommateurs français :** aujourd'hui, tous les e-liquides disponibles sur le marché ne sont pas soumis aux mêmes règles et aux mêmes contrôles selon qu'ils contiennent ou non de la nicotine ;
- **Inscrire la filière dans une approche éco-responsable et durable ;**
- **Préserver les spécificités du vapotage qui en font le succès :** son prix, adapté à tous les pouvoirs d'achat ; la diversité des canaux de distribution ; la large palette des arômes disponibles.

Seule l'élaboration d'un cadre réglementaire dédié au vapotage, adapté aux spécificités du produit, permettra d'assurer l'application des règles en vigueur, de les clarifier et de les renforcer. C'est la seule solution pour préserver le vapotage comme opportunité historique et non comme une nouvelle problématique.

La sortie du tabac passe par le soutien à la #vaperesponsable.

CONTACT

presse@francevapotage.fr

Fédération France Vapotage

219, boulevard de la Liberté

59 000 Lille